

mis en ligne le 24/03/2023

DGS

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 mars 2023

CM20230320-02

ADMINISTRATION GENERALE

Modification et fixation de l'ordre du tableau des Adjoint au Maire

Monsieur le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-1, L.2121-2 et L.2122-7-2 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° CM20200703-01 du 3 juillet 2020, portant détermination du nombre d'Adjoints au Maire à onze ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2023 relative à l'élection de Madame Katia BACON en qualité d'Adjointe au Maire ;

Il est demandé au Conseil Municipal de :

- modifier le tableau et de fixer l'ordre des Adjoints au Maire,
- décider que la nouvelle Adjointe occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élue qui occupait précédemment le poste devenu vacant,
- fixer, en conséquence, l'ordre du tableau des Adjoints comme suit :

1er Adjoint au Maire	Jean-Claude TERRIER
2ème Adjoint au Maire	Katia BACON
3ème Adjoint au Maire	Gérard BASTIAN
4ème Adjoint au Maire	Nicole JAILLET
5ème Adjoint au Maire	Jean-Pierre FAVRAT
6ème Adjoint au Maire	Emily GROPPi
7ème Adjoint au Maire	Jean DORCIER
8ème Adjoint au Maire	Cassandra WAINHOUSE
9ème Adjoint au Maire	Jean-Marc BRECHOTTE
10ème Adjoint au Maire	Véronique VULLIEZ
11ème Adjoint au Maire	Philippe LAHOTTE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

**Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de THONON-LES-BAINS**

Séance du 20 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le trois mars et le quatorze mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Espace Tully, dans la Grande Salle, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Emily GROUPI, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, M. Michel ELLENA, Mme Katia BACON, M. Patrick TISSUT, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Richard BAUD, Mme Brigitte MOULIN, Mme Deborah VERDIER, Mme Sylvie COVAC, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Franck DALIBARD, Mme Astrid BAUD-ROCHE, M. Quentin DUVOCELLE, Mme Emmanuelle VUATTOUX (jusqu'à 22h), M. Arnaud BERAST, M. Mickaël MAQUAIRE.

Absents excusés :

Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Mustapha GOKTEKIN, M. René GARCIN, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Jean-Louis ESCOFFIER, M. Mickaël BEAUJARD.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Carine DE LA IGLESIA	à	Mme Sylvie COVAC
M. Mustapha GOKTEKIN	à	M. Christophe ARMINJON
M. René GARCIN	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Marc-Antoine GRANDO	à	M. Jean-Baptiste BAUD
M. Mickaël BEAUJARD	à	M. Serge DELSANTE
Mme Emmanuelle VUATTOUX (à partir de 22h)	à	M. Jean-Marc BRECHOTTE

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Patrick TISSUT.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- DE DECIDER que l'Adjointe nouvellement élue occupera, dans l'ordre du tableau des Adjoints, le poste de 2^{ème} Adjointe au Maire,
- DE FIXER, en conséquence, l'ordre du tableau des Adjoints comme suit :

1er Adjoint au Maire	Jean-Claude TERRIER
2ème Adjoint au Maire	Katia BACON
3ème Adjoint au Maire	Gérard BASTIAN
4ème Adjoint au Maire	Nicole JAILLET
5ème Adjoint au Maire	Jean-Pierre FAVRAT
6ème Adjoint au Maire	Emily GROUPI
7ème Adjoint au Maire	Jean DORCIER
8ème Adjoint au Maire	Cassandra WAINHOUSE
9ème Adjoint au Maire	Jean-Marc BRECHOTTE
10ème Adjoint au Maire	Véronique VULLIEZ
11ème Adjoint au Maire	Philippe LAHOTTE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par 32 voix pour et 6 absentions (Monsieur J.B. BAUD, Monsieur J.B. BAUD porteur du pouvoir de Monsieur GRANDO, Madame PARRA D'ANDERT, Monsieur BARNET, Madame GUIGNARD-DETRUCHE, Madame BAUD ROCHE), les propositions présentées.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,

A blue circular official stamp of the Mayor of Thonon-les-Bains is partially obscured by a large, loopy black ink signature.

Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,

Patrick TISSUT

A black ink signature, appearing to be 'PT', written in a cursive style.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.